

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

La Mort sans phrases !

Paris, 16 mai 1879.

Si le christianisme est l'amour, la Révolution est la haine. On peut le constater aujourd'hui plus aisément que jamais. Nos révolutionnaires contemporains sont gens qui haïssent Dieu. Dieu qui se rit de ces néants insurgés contre l'être. Quoi qu'ils fassent, ils mourront, et l'enfouissement civil ne dérobera pas leur âme immortelle à la justice qui la surveille et qui la châtie. Impuissante contre Dieu, leur haine se tourne contre ceux qui croient en Dieu, les cléricaux, et surtout contre les maîtres qui enseignent les droits de Dieu, les maîtres chrétiens. La persécution des écoles congréganistes n'a de mobile que la haine, et dans ses détails comme dans son ensemble, elle se manifeste avec les caractères à la fois repoussants et grotesques qui forment la physionomie propre des œuvres de haine.

Sous ce rapport, la séance du conseil municipal de Paris, en date du 13 mai, mérite d'être remarquée.

Un conseiller, M. Harant (nous ignorons s'il est père de famille, et si en cette qualité il a pu donner des preuves de sa compétence en matière d'éducation), révèle à l'auguste assemblée qu'un frère adjoint a soulevé un enfant par les cheveux et les lui a arrachés. Le père de famille a couru porter plainte au commissaire de police. Le frère sera puni.

Aucuns pensent que l'histoire finit là, trouvant peut-être que l'estimable père de famille a mis un bien grand empressement à courir chez le commissaire, et qu'empoigner, en admettant la vérité de la plainte, un jeune citoyen de huit ou dix ans par son abondante chevelure n'est pas un de ces forfaits pour lesquels la famille blessée vient se réfugier sous l'aile protectrice du gouvernement.

Erreur profonde ! Cette mèche de cheveux arrachée, dit-on, doit être l'un des plus beaux jours du conseil municipal présidé par le sensible M. de la Roche.

Erreur profonde ! Cette mèche de cheveux arrachée, dit-on, doit être l'un des plus beaux jours du conseil municipal présidé par le sensible M. de la Roche.

Quoi ! demain seulement ? Ne serait-il pas plus patriotique de lever la séance pour régler sans désemparer cette grave affaire ?

Il se passe des choses inouïes dans ces écoles cléricales, et nous apprenons d'un autre honorable, le citoyen Levrard, que les écoles laïques ne sont pas exemptes de cette lépre dévorante du cléricisme. A quoi bon fermer les yeux pour ne pas voir ? La République navigue sur un volcan. Une nouvelle Saint-Barthélemy est proche. Des institutrices laïques ont été vues... conduisant leurs jeunes

élèves, EN CORPS... chez M. le vicair de Saint-Ambroise !!! Les cléricaux diront que c'est un vieil usage de conduire les enfants qui ont fait la première communion chez leur catéchiste, pour le remercer de ses soins. Mais, de par le conseil municipal de la ville-lumière, la reconnaissance est un vice dont il faut corriger l'enfance républicaine.

On va trouver un cheveu dans toutes les classes congréganistes, et de ce cheveu l'on fera un câble pour étrangler l'enseignement chrétien. Après quoi des maîtres laïques, s'inspirant des hautes doctrines du darwinisme, élèveront les jeunes chimpanzés confiés à leurs soins avec un docteur inaltérable, leur inspireront aux doux accents de la *Marseillaise*, une soif sincère du sang impur, et en feront des citoyens parfaits, polis, laborieux, délicats et d'un patriotisme à toute épreuve. Des curieux ont demandé le secret d'obtenir de si beaux résultats avec de si piètres moyens. Ces curieux étaient de mauvais républicains. L'éducation laïque produira l'horreur de la monarchie ; n'est-ce pas assez ? Les autres vertus naîtront d'elles-mêmes, comme les moissons dans l'âge d'or.

Ce qu'il importe de remarquer dans les agissements de la haine radicale, c'est l'affirmation, poussée jusqu'à la plus injuste exagération, d'un principe qui tuera le radicalisme, le jour où il lui sera appliqué : nous voulons dire la responsabilité des actes des inférieurs supportés par leurs chefs. Un jeune instituteur, un peu vif et sans expérience, excède en la tâche si difficile de maintenir consciencieusement le bon ordre dans une classe : on frappe impitoyablement le directeur de l'école, l'instituteur auquel appartient ce directeur.

Le fait de Paris n'est pas isolé ; il est l'application du plan général conçu et activement réalisé par la haine maçonnique. Hier, à Ampuis (Rhône), le préfet suspendait pour six mois, à la douloureuse stupéfaction des habitants, le directeur de l'école de brutalité attribué au frère qui le remplaçait pendant un congé, et remontant au mois de mai 1876.

Eh bien ! nous avertissons le conseil municipal de Paris et ses pareils que cette tartuferie soulève le cœur de tous les honnêtes gens. Il existe en France d'honnêtes citoyens qui ont fait largement leurs preuves en fait de patriotisme, en fait d'instruction solide et d'aptitude à l'enseignement, en fait surtout de dévouement à l'enfance. Les familles françaises, nous ne parlons pas des bohèmes sans famille qui jouent un rôle si considérable sur la scène politique, et possèdent d'un poids si lourd sur les élections, — les familles françaises, monarchiques et républicaines, catholiques, protestantes, israélites, oubliées de leurs croyances, mais gardant encore le culte de l'honnêteté et du juste, donnent à ces vénérables instituteurs les marques de l'estime la plus sincère. Partout où elles le peuvent, et souvent aux prix d'énormes sacrifices, elles leur confient leur plus cher trésor, leur enfant ! Le fait est palpable, indéniable.

C'est la confiance qui peuple les

écoles chrétiennes c'est la violence qui les ferme. Et contre cette violence, vous entendez protester non seulement les catholiques, mais tous les organes sans exception de la France honnête et laborieuse. Vous n'avez pour vous applaudir que les hommes aux yeux desquels la justice éternelle n'est qu'un mot, et la tyrannie anonyme du nombre irresponsable l'inexorable loi de l'humanité. Et s'ils vous applaudissent, c'est parce que votre haine est d'accord avec leur haine ; quant à leur estime, ils la gardent pour les hommes qu'ils haïssent avec vous.

Le citoyen Clémenceau a cru sans doute se montrer ingénieux en apprenant à la France républicaine que, parmi les signataires du pétitionnement contre les projets Ferry, se trouvait un enfant de huit ans. L'orateur radical a perdu une belle occasion d'abréger son discours. Que parmi les milliers d'hommes intelligents, instruits, respectables éminents qui se sont occupés de ce pétitionnement, il se soit rencontré un maladroit, — ou un traître — qui ait recueilli la signature d'un enfant, le fait est fort possible ; mais alléguer gravement cela, c'est se montrer bien à court d'arguments sérieux. Un enfant a demandé le maintien de la liberté d'enseignement, soit ! Mais des ministres, des députés, des maires, des juges et ayant barbe au menton, ont employé et emploient tous les jours, effrontément, les moyens les plus odieux et les plus baroques, pour entraver le pétitionnement.

Le citoyen Clémenceau ignore cela, il ne voit pas — ou peut-être il voit trop bien — le frémissement qui se produit dans les familles qui sont l'honneur et la force du pays, qui paient l'impôt de l'argent et du sang, qui veulent l'ordre, la tranquillité, la sécurité, la reprise des affaires, qui est le pain des malheureux. La secte, qui s'est emparée de la direction du pays, irrite de haine contre Dieu, est décidée, quoi qu'il puisse advenir, à aller toujours plus avant dans la voie de la persécution catholique, de la persécution qui mène les gens à la mort sans verser leur sang. Chasser de l'enseignement, chasser des fonctions publiques tous les hommes honorables qui sont entrés dans ces carrières loyalement, n'y ont point démerité, et qui ne peuvent guère faire l'apprentissage tardif d'autres occupations, réduire à la misère et à l'impuissance quiconque n'adorera pas la Marianne, c'est leur dessein, si évident que chacun peut l'apercevoir.

Cela étant, l'hypocrisie est superflue. Les racontars d'enfants martyrisés par les instituteurs congréganistes n'ont aucune raison d'être. Persécutés, vous êtes la force et vous n'êtes que cela. Ne perdez pas le temps à vous donner les apparences du droit. Votre grimace ne tromperait personne. Il manque aux instituteurs catholiques l'impunité, qui est à vos yeux le condiment nécessaire de la forme républicaine ; frappez-les et frappez avec eux d'innombrables familles, et la patrie française elle-même.

Vous surtout qui, en si grand nombre, devez votre instruction, votre situation, un dévouement du prêtre, du frère des écoles chrétiennes, du jésuite,

insultez à vos anciens bienfaiteurs, et montrez ainsi que vous êtes vraiment libres ; mais faites-nous au moins cette légère concession : ne parlez plus d'oreille tirée, de cheveu arraché, de chiquenaude donnée ; déclarez carrément que vous confisquez l'enfance pour cause d'utilité maçonnique et radicale, et là-dessus, prenant par les bras les instituteurs et les institutrices catholiques, jetez-les sur le pavé, en permettant à tout citoyen jouissant de trente mille francs de rente d'en faire, si bon leur semble, des précepteurs et des gouvernantes pour leurs enfants. Vos masques sont troués, étalez vos haines au grand jour. Vous serez moins repoussants, et le martyre des instituteurs catholiques sera moins douloureux. Chassez-les sans phrases.

L'Univers reçoit de Rome, en date du 15 mai, les détails que voici sur la confirmation des enfants de Monsieur le duc de Madrid :

L'état de santé de Mme la duchesse de Madrid s'étant assez amélioré, la cérémonie de la confirmation de LL. AA. le prince don Jaime et des infantes dona Blanca et dona Elvira a pu avoir lieu hier au Vatican.

Don Carlos, qui, bien qu'éloigné forcément de Rome pendant quelques jours, tenait absolument à être présent pour la cérémonie, en fut prévenu par télégraphe, en sorte qu'il arriva quelques heures à l'avance.

La cérémonie a été du reste digne, par sa magnificence, des princes chrétiens qui en étaient l'objet. Deux beaux carrosses de grand gala, appartenant au prince Massimo, marchaient en tête du cortège, qui s'est rendu vers midi de l'hôtel de la Miverve au Vatican. Le premier conduisait le duc et la duchesse avec leurs trois enfants ; dans le second se trouvaient le prince et la princesse Massimo, suivis par la voiture du marquis de Ponce de Léon et d'autres voitures avec la suite de Leurs Majestés.

La garde suisse qui était formée dans la grande antichambre, à l'entrée du cortège, présentait les armes. Le cardinal-secrétaire d'Etat, et Mgr Macchi, maître de chambre, reçurent Leurs Majestés et Altesses. En égard à l'état souffrant de Mme la duchesse, une chaise à six porteurs lui avait été préparée.

Après quelques instants, le Saint-Père se présenta dans sa chapelle privée, vêtu de blanc avec camail rouge. Sa Sainteté administra aussitôt le sacrement de la confirmation au prince don Jaime, à la princesse dona Blanca et à la princesse dona Elvira, âgés respectivement de 9, 11 et 8 ans, en récitant les prières propres, avec une fermeté de voix et une onction qui frappèrent l'assistance. Étaient présents : le comte de Chambord d'après don Jaime, et en son nom le prince Massimo ; la grande-duchesse de Parme, et en son nom la princesse Massimo de l'infante dona Blanca, et l'impératrice Marianne d'Autriche, représentée par la marquise de Ponce de Léon, de l'infante dona Elvira.

Après la confirmation, une réception eut lieu dans les habitations de Léon XIII. Le souverain Pontife, vêtu tout de blanc, entretint avec

une affabilité toute particulière Leurs Majestés et Altesses et les personnes de leur suite. Sa Sainteté s'informa surtout auprès de don Carlos avec beaucoup d'intérêt de l'instruction donnée au prince don Jaime, et insista très spécialement sur l'opportunité de lui faire bien étudier la littérature espagnole, une des plus belles dans l'acceptation la plus exacte du mot.

Enfin, le Saint-Père offrit généreusement de magnifiques cadeaux à Leurs Majestés et Altesses, savoir : deux caméas au duc et à la duchesse et de belles médailles du pontificat de Pie IX, et des livres de piété avec une élégante reliure en ivoire, aux princes et aux princesses confirmés dans la foi. Léon XIII daigna également s'informer, avec une vive sollicitude, de l'état de santé de Mme la duchesse de Madrid.

Après une heure environ que dura la réception, le cortège rentra dans le même ordre. Le duc et la duchesse reçurent alors les visites de plusieurs personnalités italiennes et espagnoles.

Bref, la cérémonie a montré chez le Saint-Père toute l'affabilité et la cordialité qui lui sont naturelles, et chez Leurs Majestés et Altesses toute la piété, le dévouement et la reconnaissance envers le successeur de Pierre que l'on peut désirer chez des princes éminemment catholiques. Les hommages délicats rendus par le Saint-Père à des princes qui, de leur part, ont si hautement manifesté leur filial et respectueux dévouement au Pape-Roi n'ont fait qu'ajouter à l'émotion et à l'importance d'un acte dont le souvenir restera vivant dans la mémoire de ceux qui en furent participants et témoins.

Il y a des articles tellement odieux qu'on éprouve le besoin de n'y plus penser et de n'en pas parler. Tel est ce blasphème à jet continu qui a motivé hier la condamnation de la *Révolution française* à trois mois de prison et trois mille francs d'amende.

Nous ne dirons rien de cette quintessence d'impunité, si ce n'est que l'époque où une telle exhibition d'horreurs ose se produire avec ou sans impunité, porte par cela même un cachet sinistre.

Il semblerait que ceux qui ont mission de demander la répression de ces infamies ne dusse point avoir à prononcer de réquisitoire devant un jury chrétien, dans le sens même le moins absolu du mot ; un seul cri de douleur, une seule exclamation indignée, un seul mot : Justice ! devraient suffire.

gion, quelle qu'elle soit.

Il doit être dur pour un magistrat catholique de poser un tel principe. Il est dur pour un catholique d'écouter le développement de cette théorie. La plupart des jurés, dit-on, ne comprendrait pas un autre langage : dire la vérité, ce serait compromettre l'affaire. S'il en est ainsi, c'est encore un signe des temps. Ils sont bien mauvais.

Après avoir passé sous ces fourches caudines, l'avocat général Loubas, comme si son talent et son cœur éprouvaient le besoin de se dégager d'une contrainte, a montré le crucifix qui, depuis dix-huit cents ans, dit-il, figure partout où se rend la justice.

L'avocat de la Révolution estime que les hommes ne doivent pas s'occuper de venger Dieu. Il trouve que les parquets de la république devraient bien laisser les journaux républicains tranquilles. Il est d'avis que ce n'est pas la révolution qui persécute le catholicisme, mais le catholicisme qui persécute la révolution. Il prédit que, ni la monarchie de droit divin, ni celle du coup d'Etat ne reviendront jamais, et il s'approprie à juger à sa façon les protestations des évêques, quand le président a la cruauté de l'interrompre ; dites encore qu'on est libre !

Energique et bref, ferme et sévère, M. le président Bachelier résume les débats.

Le jury trouve dans l'affaire des circonstances atténuantes, ce qui, vraiment, est une découverte merveilleuse.

S'appliquent-elles au journal ou à l'homme de paille qui le représente ?

La loi qualifie de délit les articles pareils à ceux de la *Révolution française*. Leur peine est aussi celle des délits ; elle ressemble à un infiniement petit en présence d'une énormité. Solenne punissait pas du tout le parricide, par insuffisance de tout châtiement, et à force d'en avoir horreur. Mais son intention n'était pas la même que celle de nos législateurs. Jaime mieux l'impuissance de Solon. — (Univers.)

On écrit de Berlin à la *Kölnische Zeitung* :

D'après des correspondances de Vienne, publiées par les journaux de l'Allemagne du sud, le prince Bismarck aurait invité la Belgique à consentir à l'abrogation des dispositions du traité de commerce allemand-belge, avant son expiration légale fixée au 31 de cette année, parce que les avantages réciproques qui y sont stipulés profitent, pour une série d'articles, à tous les États qui se trouvent vis-à-vis l'Allemagne dans la situation de la nation la plus favorisée.

Parmi ces articles, affranchis de droits de douane, figurent la farine et d'autres produits de minoteries. La France aurait porté à la connaissance des autres gouvernements ces efforts faits par l'Allemagne à Bruxelles, et les aurait conviés à des démarches collectives destinées à déterminer la Belgique à repousser cette demande. L'Autriche aurait adhéré et l'Italie se disposerait à faire de même.

Feuilleton du *Courrier du Canada*
QUEBEC, 16 Juin 1879—No 104

LE Désert de Glace.

Aventures du Capitaine Hatteras.

Par JULES VERNE.

[SUITE]

Altamont interrogea le docteur sur la nature de cette substance extraordinaire, et celui-ci lui apprit que cette coloration provenait uniquement de la présence de corpuscules organiques ; longtemps les chimistes se demandèrent si ces corpuscules étaient d'une nature animale ou végétale ; mais ils reconnurent enfin qu'ils appartenaient à la famille des champignons microscopiques du genre "Uredo," que Baier proposa d'appeler "Uredo nivalis."

Alors le docteur, fouillant cette neige de son bâton ferré, fit voir à ses compagnons que la couche écarlate mesurait neuf pieds de profondeur, et il leur donna à calculer ce qu'il pouvait y avoir, sur un espace de plusieurs milles, de ces champi-

gnons, dont les savants comptèrent jusqu'à quarante-trois mille dans un centimètre carré.

Cette coloration, d'après la disposition du versant, devait remonter à un temps très-reculé, car ces champignons ne se décomposent ni par l'évaporation ni par la fusion des neiges, et leur couleur ne s'altère pas.

Le phénomène, quoique expliqué, n'en était pas moins étrange ; la couleur rouge est peu répandue par larges étendues dans la nature ; la réverbération des rayons du soleil sur ce tapis de pourpre produisait des effets bizarres ; elle donnait aux objets environnants, aux rochers, aux hommes aux animaux, une teinte enflammée, comme s'ils eussent été éclairés par un brasier intérieur, et lorsque cette neige se fondait, il semblait que des ruisseaux de sang vinssent à couler jusque sous les pieds des voyageurs.

Le docteur, qui n'avait pu examiner cette substance, lorsqu'il l'aperçut sur les Crimson-cliffs de la mer de Baffin, en prit ici à son aise, et il en recueillit précieusement plusieurs bouteilles.

Ce sol rouge, ce "Champ de sang" comme il l'appela, ne fut dépassé qu'après trois heures de marches, et le pays reprit son aspect habituel.

Chapitre XX.

EMPREINTE SUR LA NEIGE.

La journée du 4 juillet s'écoula au

milieu d'un brouillard très-épais. La route au nord ne put être maintenue qu'avec la plus grande difficulté ; à chaque instant il fallait la rectifier au compas. Aucun accident n'arriva heureusement pendant l'obscurité ; Bell cependant perdit ses snow-shoes, qui se brisèrent contre une saillie de roc.

"Ma foi, dit Johnson, je croyais qu'après avoir fréquenté la Mersey et la Tamise on avait le droit de se montrer difficile en fait de brouillards, mais je vois que je me suis trompé !

—Eh bien, répondit Bell, nous devrions allumer des torches comme à Londres ou à Liverpool !

—Pourquoi pas ? répliqua le docteur ; c'est une idée, cela ; on éclairerait peut la route, mais au moins on verrait le guide, et nous nous dirigerions plus directement.

—Mais, dit Bell, comment se procurer des torches ?

—Avec de l'étoupe imbibée d'esprit-de-vin, et fixée au bout de nos bâtons.

tout ce brouillard comme les lambeaux d'une étoffe déchirée.

Aussitôt, le docteur releva la position, et constata que les voyageurs n'avaient pas fait dans cette brume une moyenne de huit milles par jour.

Le 9, on se bâta donc de regagner le temps perdu, et l'on partit de bon matin. Altamont et Bell reprirent leur poste de marche à l'avant, sondant le terrain et évitant le gibier ; Duk les accompagnait ; le temps avec son étonnante mobilité était redevenu très-clair et très-sec, et, bien que les guides fussent à deux milles du traîneau, le docteur ne perdait pas de vue un seul de leurs mouvements.

Il fut donc fort étonné de les voir s'arrêter tout d'un coup, et demeurer dans une posture de stupefaction. Ils semblaient regarder vivement au loin, comme des gens qui interrogent l'horizon.

Puis, se courbant vers le sol, ils l'examinaient avec attention, et se relevaient surpris. Bell parut même vouloir se porter en avant ; mais Altamont le retint de la main.

"Ah ça ! que font-ils donc ? dit le docteur à Johnson.

—Pourquoi ?

—Parce que Duk aboierait : —Ce sont pourtant bien des empreintes qu'ils observent.

—Marchons, fit Hatteras, nous saurons bientôt à quoi nous en tenir."

Johnson excita les chiens d'attelage, qui prirent une allure plus rapide.

Au bout de vingt minutes, les cinq voyageurs étaient réunis, et Hatteras, le docteur, Johnson, partageaient la surprise de Bell et d'Altamont.

En effet, des traces d'hommes, visibles, incontestables, et fraîches comme si elles eussent été faites la veille, se montraient éparées sur la neige.

"Ce sont des Esquimaux, dit Hatteras.

—En effet, répondit le docteur, voilà les empreintes de leurs raquettes.

—Vous croyez ? dit Altamont.

—Cela est certain !

—Eh bien, et ce pas ? reprit Altamont en montrant une autre trace plusieurs fois répétée.

—Prétendez-vous qu'il appartient à un Esquimaux ?

Le docteur regarda attentivement et fut stupéfait : la marque d'un soulier européen, avec ses clous, sa semelle et son talon, était profondément creusée dans la neige ; il n'y avait pas, en douter, un homme, un étranger, avait passé là.

"Des Européens ici ! s'écria Hatteras.

—Évidemment, fit Johnson.

—Et cependant, dit le docteur, c'est tellement improbable qu'il faut y regarder à deux fois avant de se prononcer."

Le docteur examina donc l'empreinte de deux fois, trois fois, et il fut bien obligé de reconnaître son origine extraordinaire.

Le héros de Daniel de Foë ne fut pas plus stupéfait en rencontrant la marque d'un pied creusé sur le sable de son île ; mais si ce qu'il éprouva fut de la crainte, ici ce fut du dépit pour Hatteras. Un Européen si près du pôle !

On marcha en avant pour reconnaître ces traces elles se répétaient pendant un quart de mille, mêlées à d'autres vestiges de raquettes et de mocassins ; puis elles s'infléchissaient vers l'ouest.

Arrivé à ce point, les voyageurs se demandèrent s'il fallait les suivre plus longtemps.

"Non, répondit Hatteras. Allons."

Il fut interrompu par une exclamation du docteur qui venait de ramasser sur la neige un objet plus convaincant encore, et sur l'origine duquel il n'y avait pas à se méprendre. C'était d'objectif d'une lunette de poche.

"Cette fois, dit-il, on ne peut plus mettre en doute la présence d'un étranger sur cette terre !... —En avant !" s'écria Hatteras.

(A suivre)

CANADA QUEBEC, 16 JUN 1879

Inhumanité

Parmi les retranchements que se propose d'opérer le gouvernement-Joly, on nous signale celui de l'abolition des écoles de réforme, et le renvoi d'un grand nombre d'aliénés des asiles.

INDIGNE

On serapelle que, pendant les élections générales de mai 1878, le gouvernement-Joly laissa impunément un grand nombre de personnes vendre de la boisson sans licence.

Bulletin Politique

COMITÉ DE CHAMBLAY.—Les deux candidats du comté de Chambly se sont rencontrés jeudi, après la messe, à St. Hubert, et à St. Bruno, après les vêpres. Le Dr. Martel était accompagné de M. L. O. Taillon dont l'éloquence est si bien appréciée, et M. Préfontaine avait à côté de lui M. Félix Geoffrion, triste ruine politique.

Une ville dans l'embarras

La ville d'Elizabeth dans le New-Jersey, s'est mise dans un mauvais cas. Elle a fait comme beaucoup de négociants qui, pour attirer les chaland, ont dépensé plus d'argent qu'ils n'en avaient à décorer leurs magasins et à faire de la réclame, et qui, le jour des échéances venu, n'ont pas le premier sou pour payer leurs billets.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

leur journal durant le temps de la suspension de la Gazette; cette libéralité de leur part nous était d'autant plus agréable que nous conservons en liasse ces différents journaux qui nous ont toujours si agréablement de consulter, quand il s'agit de questions traitant de colonisation ou d'agriculture.

du service des pompes, de l'entretien des rues, des bâtiments publics, des égouts, des eaux, de l'éclairage, du personnel administratif, de la justice, et le reste.

Baltimore, Maryland, compte actuellement 321,745 âmes et 54,443 bâtisses. La saison d'opéra italien à Covent Garden, à Londres, n'a pas bien réussi. On attribue cet insuccès à l'absence de Mme Albani [Emma Lajeunesse] sur la scène.

Echos de partout

On est à construire en briques, cinq nouvelles manufactures considérables de chaussures à Lyon, Mass. Une ligne de téléphone va être construite de Boston à Lowell, au coût de \$5,000.

NOUVELLES

LA PROCESSION.—Cette fête toujours si touchante a été célébrée hier matin avec une pompe toute religieuse. A la Haute-Ville les rues étaient décorées avec un goût irréprochable. Les diverses arches érigées pour acclamer le marquis et la princesse avaient subi une nouvelle toilette, en rapport avec la dignité de Celui qui était l'objet de la fête.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

remercier tous les citoyens pour les réceptions que l'on a faites au représentant de la souveraine et à sa fille.

ACCIDENT DE VOITURES.—Ce matin, le boggie du Dr Roy est venu en collision avec une charrette chargée de bois de corde, au Palais, ne face de la station. Il y a eu rupture de l'un des timons du boggie. On s'étonne que l'avarie n'ait pas été plus sérieuse.

JUGEMENT DE SALOMON.—James Geraghty et Philip Maher ont comparu vendredi devant la cour de police de Tombes. James tenait en laisse un bouledogue que Philip disait lui appartenir. Le tribunal, après en avoir délibéré, a ordonné que le chien serait détaché, que les deux contestants se siffleraient et sortiraient simultanément, chacun par une porte différente, et que l'animal serait adjugé à celui des deux qu'il suivrait.

COMMUNIQUÉ

LE DÉPART DE LA PRINCESSE.—Ce matin, à huit heures, Son Altesse Royale la Princesse Louise accompagnée de Lady McNamara et du Major de Winton, a laissé Québec pour aller rejoindre Son Excellence le Gouverneur Général, à la Rivière-du-Loup.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

verser de la térébentine; c'est surtout pour les jambes de devant que l'opération fut difficile, parce que l'opérateur se trouvait très près de la tête du tigre et de ses formidables dents.

EN PRÉVISION D'UN EXCÉDENT considérable sur le budget de 1880, la commission du budget en France vient de proposer l'abolition ou la réduction de plusieurs impôts jusqu'à concurrence de plus de 24 millions de francs.

LA SECTE DES LÉGUMISTES.—Ce n'est pas seulement en Amérique qu'on trouve des partisans de la secte des légumistes, c'est-à-dire de ceux qui ont renoncé à l'usage de la viande pour se nourrir uniquement de végétaux. En Allemagne, cette doctrine a aussi des adeptes.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

du service des pompes, de l'entretien des rues, des bâtiments publics, des égouts, des eaux, de l'éclairage, du personnel administratif, de la justice, et le reste.

Baltimore, Maryland, compte actuellement 321,745 âmes et 54,443 bâtisses. La saison d'opéra italien à Covent Garden, à Londres, n'a pas bien réussi. On attribue cet insuccès à l'absence de Mme Albani [Emma Lajeunesse] sur la scène.

Baltimore, Maryland, compte actuellement 321,745 âmes et 54,443 bâtisses. La saison d'opéra italien à Covent Garden, à Londres, n'a pas bien réussi. On attribue cet insuccès à l'absence de Mme Albani [Emma Lajeunesse] sur la scène.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

du service des pompes, de l'entretien des rues, des bâtiments publics, des égouts, des eaux, de l'éclairage, du personnel administratif, de la justice, et le reste.

Baltimore, Maryland, compte actuellement 321,745 âmes et 54,443 bâtisses. La saison d'opéra italien à Covent Garden, à Londres, n'a pas bien réussi. On attribue cet insuccès à l'absence de Mme Albani [Emma Lajeunesse] sur la scène.

Baltimore, Maryland, compte actuellement 321,745 âmes et 54,443 bâtisses. La saison d'opéra italien à Covent Garden, à Londres, n'a pas bien réussi. On attribue cet insuccès à l'absence de Mme Albani [Emma Lajeunesse] sur la scène.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

COMMUNIQUÉ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des cultes vient de déclarer à la tribune, au nom même du gouvernement, que la liberté de la presse et de la parole ne devait plus exister pour le clergé catholique. Sans doute, ce piètre représentant du pouvoir républicain et de la libre pensée n'a pas fait cette déclaration en termes précis et francs.

PHASE DE LA LUNE. Nouvelle lune, jeudi le 19 courant à 3.35 P. M.

Annonces Nouvelles.

L'exposition extraordinaire de puces en industries. — Brousseau Frères. Magasin des Familles. — Bédard, Garneau & Cie. Au Bon Marché. — N. Garneau.

DÉCÈS

A St-Pierre les Bœufs, le 12 du courant, Madame A. P. Méthot, née Marie-Emilie Roussin, à l'âge de 71 ans.

L'EXPOSITION EXTRAORDINAIRE

Puces Industrielles

Telles que Signor Bertolotto a eu l'honneur d'exhiber à S. A. R. la Princesse Louise, S. E. le Marquis de Lamoignon et leur illustre société, s'ouvrira pour un peu de jours, MARDI, 17 courant, au magasin de musique de M. MORGAN, rue de la Fabrique, de 2 à 6 P. M. ENTRÉE : 25 cts. Voyez le programme. Québec, 16 juin 1879.—67 786

ENCAN

de VAISSELLE POUR LES FAMILLES Par OCT. LEMIEUX & CIE., Samedi Soir le 14 Juin Et les Soirs suivants :

A NOTRE SALLE D'ENCAN, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN. PAR ENCAN sera vendu SAMEDI SOIR, le 14 JUNE et les soirs suivants, un magnifique assortiment de vaisselle en porcelaine blanche, consistant en set de toilette, set à thé, assiettes de toutes grandeurs, pots à lait et à l'eau, bolles à thé (avec anse) sucriers, compotiers, plats creux et plats, etc., etc., etc., etc. Le tout absolument vendu sans réserve. La vente commencera à 7 HEURES précises P. M. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 13 juin 1879 759

PAR ENCAN sera vendu SAMEDI SOIR, le 14 JUNE et les soirs suivants, un magnifique assortiment de vaisselle en porcelaine blanche, consistant en set de toilette, set à thé, assiettes de toutes grandeurs, pots à lait et à l'eau, bolles à thé (avec anse) sucriers, compotiers, plats creux et plats, etc., etc., etc., etc. Le tout absolument vendu sans réserve. La vente commencera à 7 HEURES précises P. M. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 13 juin 1879 759

INDUSTRY.

AN ILLUSTRATED WEEKLY JOURNAL OF SCIENCE APPLIED TO MANUFACTURE AND ART, RAILWAYS, NAVIGATION, MINING, METALLURGY, PUBLIC WORKS, ELECTRICITY, CHEMISTRY AND TECHNOLOGY. "INDUSTRY" is the most complete compilation of all information interesting to Manufacturers, Merchants and Inventors.

Published every Saturday at the Office, 295, Strand, W. C. LONDON, ENGLAND. Subscription Price by Post-Yearly, 21s. 6d. sig. Half Yearly, 10s. 10d. stg. Payable in Advance. Agents for the Canada, BROUSSEAU FRÈRES, Bureau du Courrier du Canada, 9, rue Duade, Québec. Québec, 14 juin 1879. 785

Caisse d'Economie N.-D. de Québec. Québec, 10 juin 1879.

Avis Public

EST par le présent donné que l'Assemblée Annuelle des Actionnaires de "La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec" aura lieu LUNDI, le 16 courant, à son bureau, Haute-Ville, à 7 HEURES P. M. Par ordre, F. R. A. VÉZINA, Sec.-Trés. Québec, 10 juin 1879. 782

J. & W. REID, NO. 40, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le rembrassage des maisons et pour mettre sous les tapis. PAPIER GOUDRONNE pour les couvertures des maisons. PAPIER À ENVELOPPER, Gris, Blanc, Double et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité. PAPIER À IMPRIMER, Blanc et de couleur de toute grandeur et de toute qualité. SACS DE PAPIER fait à la machine pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur. LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai. IMPORTATEUR ET MARCHANDS De papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encer. Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail. TAISSIÈRES, en gros seulement. J. & W. REID, No. 98 et 100, rue St. Paul, Québec, 28 Juillet 1876. 927

GEO. P. ROWELL & CO.

BUREAU D'ANNONCE DE JOURNAUX Pour le prix de dix centins, on peut se procurer une brochure de cent pages avec la liste des journaux et les prix chargés pour l'insertion des annonces. Pour le prix de dix piastres, on peut faire insérer quatre lignes pendant une semaine dans trois cent cinquante journaux.

10 RUE SPRUCE, Québec, 28 mai 1879. 773

Cabinet Musical de Needham.

LE SOUSSIGNÉ vient d'être nommé Agent pour cet instrument et a reçu en même temps plusieurs des ces Orgues ingénieuses, Qui demande chez les personnes qui la joue aucune connaissance de la musique. Simple de construction, et d'un mécanisme très-fort, ces Orgues deviennent rarement un mauvais ordre. Elles sont incomparables pour les invalides ou autres personnes, qui aiment la musique, et le prix est à la portée de toutes les bourses. Veuillez entrer et les examiner. R. MORGAN, Marchand de Pianos et d'Orgues, 28, rue la Fabrique. Québec, 26 mars 1879. 705

David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR.

No. 85, RUE D'AIGUILLON. Architecture Religieuse, un-^{spé}ciété. Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrages d'Architecture, tels que : AUTELS, CHAÎRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS. Québec, 10 Mai 1878—lan.c 491

Collège de Ste. Ann.

La distribution des prix aura lieu le 27 JUNE courant à 10 HRS. A. M. Parents et amis de l'éducation sont invités à y assister. Le même jour, à 8 HRS. A. M., sera chanté dans la chapelle du Collège, le service de feu Chs. Frs. Painchaud, fondateur, et de tous les bienfaiteurs défunts du Collège. La rentrée des élèves est fixée au 4 SEPTEMBRE, à 6 HRS. P. M. Québec, 13 juin 1879 3f 784

AVIS

M. J. JOBIN, Sculpteur, fait savoir aux MM. DU CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES qu'il fera sur commande autels et statues en bois décoré dans le style européen. Des photographies seront envoyées à tous ceux qui désireront voir les modèles avant de donner leur commande. L. JOBIN, Coin des rues Claire Fontaine et Breton Vis-à-vis la Tour, Faubourg St. Jean, Québec, Québec, 8 mai 1879.—lan.c 755

LITS PLUMES A BON MARCHÉ

OCT. LEMIEUX & CIE., 25 Lits de plumes de bonne qualité avec couil en fil de fer, poids dou blés valant 40 cents à vendre pour 25 rts la lb., le poids variant de 50 à 55 lbs. Ce lit plume est de bonne qualité, est parsemé au folet et est choisi à la main. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs, Québec, 28 mai 1879. 759

Bureau d'Agence Générale RIMOUSKI, J. M. Hudon et cie, AGENTS GÉNÉRAUX.

BUREAU : Rue des Avocats, en face de la Cathédrale. HEURES DE BUREAU : de 9h. A. M., à 6hr. P. M. Québec, 15 juin 1878—lan.



PROVINCE DE QUÉBEC. Chambre du Parlement. BILLS PRIVÉS.

ES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," et dans la "Gazette de Québec," UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de Chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous un semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session. BOUCHIER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 2 avril 1879—1fps. 723

AVIS. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, QUÉBEC, 20 MAI 1879.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 3 JUILLET prochain. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 21 mai 1879—1fps. 766

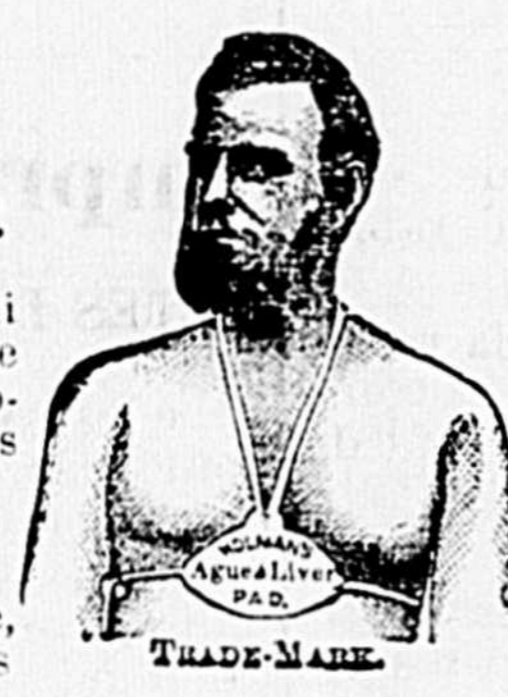
BELAND, GARNEAU & CIE., PROPRIÉTAIRES DU MAGASIN DES FAMILLES

No. 117, RUE ST. JEAN, (PRES DE LA PORTE.) NOUS désirons informer le public que nous avons reçu un assortiment complet de GANTS DE KID de toutes nuances de la célèbre manufacture de PERIN & FRÈRES, lesquels sont sans égal. —AUSI— Des Fleurs Françaises pour ornements de têtes, Robes et Chapeaux. Bas de Fantaisie de toutes grandeurs, pour femmes et enfants. Nous avons aussi un grand lot de Corsets Français et Anglais, de 75 cts. et \$1.00 pour 40 CENTINS. N. B.—Les Messieurs trouveront comme d'habitude notre département des plus complets en Drap Uni et de Fantaisie, Collets, Poignets, Chemises, chaussettes, etc., etc., etc., etc., à des prix à défier toute compétition.

Beland, Garneau & Cie.

Québec, 30 mai 1879—22 avril 1879—lan.—c 740

HOLMAN PAD COMPANY, 32, Rue Garnier, Québec.



COMPAGNIE DE SACHET DU FOIE HOLMAN : Messieurs.—J'éprouve un grand plaisir à attester de l'extrême efficacité de votre remède pour la dyspepsie. Ma mère, Madame W. A. Murray, No. 146, rue Wellington, Toronto, a été une martyre par suite des souffrances que cette maladie lui a causées pendant au-delà de six ans, n'obtenant que de faibles soulagements temporaires des remèdes ordinaires auxquels on a recours dans ces cas. Après en avoir été persuadée, elle consentit à porter un de vos sachets pour le foie, et malgré son manque de confiance, elle éprouva un soulagement considérable dans l'espace de quelques semaines. Depuis lors, elle a porté un second sachet, et désire reconnaître aujourd'hui toute la confiance et le crédit que méritent nos sachets pour avoir opéré chez elle une cure contre toute attente et pour laquelle non-seulement elle se sent profondément redevable envers vous, mais je dois moi-même vous féliciter et vous remercier pour cette cure que je n'aurais pas osé espérer. Votre respectueux, C. STUART MURRAY, M. D., L. R. C. P., etc. Toronto, 19 février 1879.

COMPAGNIE DES SACHETS DE HOLMAN : Messieurs.—C'est avec satisfaction que je vous écris quelques mots pour vous informer que je suis bien de ma dyspepsie ; je me compte guéri après avoir porté le Sachet pendant un mois après avoir souffert cinq ans de cette triste maladie. Je vous suis bien reconnaissant. Si vous aimez à mettre mon certificat sur les journaux de Québec, je suis certain que vous en vendrez beaucoup. Je suis positif que dès que le Sachet va être prouvé par quelque personne il va faire son chemin. Votre obéissant serviteur, JOSEPH RICHARD, Charpentier, St. Roch Nord, Québec. P. S.—Prix spécial \$3.50 Régulier \$2.50 Enfant \$2. Adressez par la maille sur la réception du prix Québec, 29 mai 1879—lan. 760

MEUBLES Medailles et Diplomes A Bon Marché !!

POUR DEUX MOIS SEULEMENT ! MALGRÉ la hausse des prix sur les matériaux, amenée par le nouveau tarif, les Directeurs de la Compagnie Manufacturière de Meubles de Drum ont décidé de continuer à vendre à bon marché, leur stock considérable et varié de MEUBLES NEUFS !! offrant au public l'avantage d'acheter des meubles neufs beaucoup à meilleur marché qu'il pourra le faire à l'avenir. Les Directeurs invitent ceux qui ont l'intention d'acheter des meubles de venir examiner ceux qui sont étalés dans leur Entrepôt, en face du marché St.-Paul. A la suite de nouveaux arrangements, le visiteur n'a plus d'escaliers à monter pour visiter. THOMAS CRAIG, Gérant et Trésorier, C. M. M. D. Québec, 15 mai 1879—2m. 762

Commercial House.

Nouveaux Tweeds anglais (de l'Ouest), Nouveaux Tweeds écossais. Nouveaux Tweeds canadiens. Nouveaux Tweeds d'Halifax. Nouvelles Serges françaises pour habits, Nouvelles Serges Zéphir pour habits, Nouvelles Serges françaises de fantaisie. Camisoles et Caleçons de mérinos pour messieurs, blancs et de couleurs. Camisoles de gaz et de fil pour messieurs. Vêtements de dessous en coton blanc et jaune. Chemises blanches et de couleurs. P. S.—Toujours en mains les différentes grandeurs avec ou sans cols, bottonnées devant ou derrière. Chemises, Cols et Poignets, Cravates, Mouchoirs de soie et de lawn, Bretelles, Parapluies, etc., etc. BEHAN BROS Québec, 15 mai 1879. 761

Grand Concert ST. ROMUALD D'ETCH MIN

Le 17 JUNE aura lieu dans la grande salle du couvent des RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame, à S. Romuald, un concert dont le produit sera pour venir en aide à cette Institution. DIRECTRICES DU CONCERT. Demiselles ouise Lemoine de Martigny et Antonia Dessane. Assistées des Elèves du Couvent. Ce sera l'occasion favorable d'entendre de la bonne musique et de faire en même temps une bonne œuvre. Les portes de la salle s'ouvriront à 6 HEURES P. M. Le concert commencera à 7 HEURES précises. Prix d'admission : 50 CENTINS. Québec, 21 mai 1879. 767

Dr. Pourtier & Fils, DENTISTES, No. 35, Rue St. Jean, Haute-Ville, Succursale No. 187, Rue St. Joseph, St. Roch, Vis-à-vis l'Eglise, QUÉBEC. Québec, 27 mai 1879—lm. 772

Tousignant & Pinault, AVOCATS, No. 28, Rue Ste. Anne, Haute-Ville, QUÉBEC. Suivent le district de Montmagny. J. O. TOUSIGNANT. L. P. M. PINAULT Québec, 17 février 1879—1 an. 704

Jacques Sauviat, TAILLEUR, A transporté son établissement Coin des rues du Pont et Desfossez St.-Roch, Ancienne maison McEVOY. Tous ouvrages garantis et promptement exécutés.—Prix modéré. Tout tailleur garanti. Québec, 21 mai 1879—lm. 770

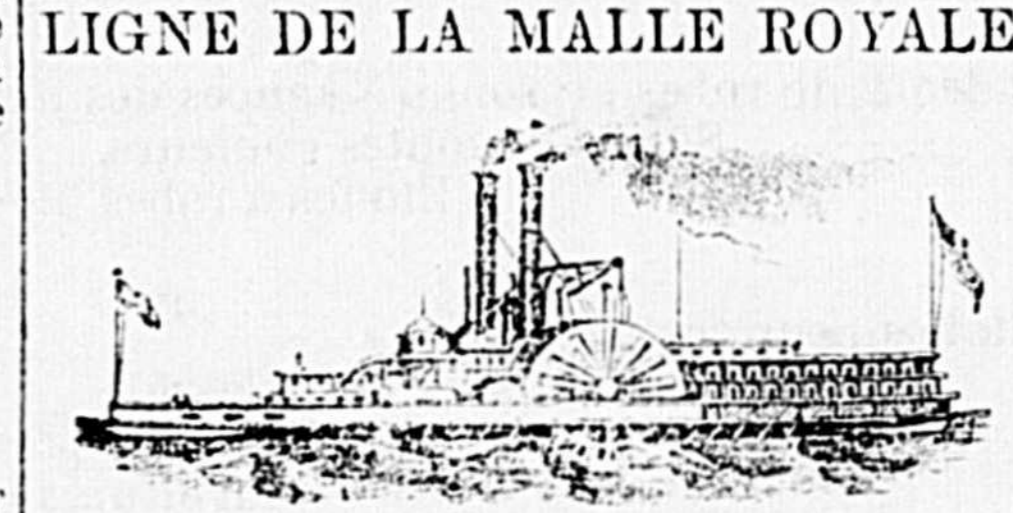
AU BON MARCHÉ !!

HAUTE-VILLE. Nouveautés pour le Printemps et l'Eté 1879.

UN ASSORTIMENT complet de marchandises de goût et d'utilité provenant des meilleures manufactures FRANÇAISES, ANGLAISES et AMÉRICAINES est maintenant en vente au plus BAS PRIX. Ces marchandises ayant toutes été reçues avant le changement de tarif. VOYEZ LA LISTE CI-DESSOUS : Etoffes à Robes, depuis 7c et plus. Brochés Français et Popelines Françaises, les plus hautes nouveautés du jour. Draps Céciliens, Cashemires Français et Écossais, Draps Alexinzat pour costumes. Chapeaux en paille, depuis 15c. Fleurs, Plumes, depuis 15c. Gants Kid à 2 Boutons pour 45c la pr. Corsets, Bas et Chaussettes depuis 10c. Tweeds tout laine depuis 40c. Serges noires depuis 95c. Draps noirs depuis 55c jusqu'aux Draps les plus fins de l'Ouest de l'Angleterre. Casimirs noirs, Caleçons et Camisoles depuis 40c. Chemises Blanches depuis 75c. Vestes Blanches, Cols, Cravates, Bretelles, Etc., Etc. "SPÉCIALITÉS." Un assortiment complet de Gants de Kid, première qualité, faits à ordre, vendus à 90c la pr. Riches Soies Noires des célèbres manufactures GOURD CROISAT, FILS et DUBOST et de PONSON & CIE., vendus à 25 PAR CENT au-dessous de leur valeur. UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE.

N. GARNEAU. Coin des rues St. Jean et Collins, H. V. Québec, 16 avril 1879—1 an. 478

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.



Compagnie de Navigation à Vapeur DU ST. LAURENT. "ST. LAURENT," Capitaine LECOURS. LAISSERA, jusqu'à nouvel avis, le quai St. André les MARDIS et VENDREDIS à 8 HEURES A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! et arêtera à la Baie St. Paul, Les Éboulements, Melbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St. Jean, aller et retour. Au retour il laissera Kamouraska suivant que la marée le permettra et la Rivière Ouelle à 6 A. M. Les LUNDIS et JEUDIS. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 5 juin 1879. 756

Compagnie de Navigation à Vapeur DU ST. LAURENT.

Ligne de Kamouraska. Jusqu'à nouvel avis, le vapeur "CLYDE," Capt. A. BERNIER, LAISSERA le quai St. André à 7 HEURES A. M., les MERCREDIS et SAMEDIS, pour Borthier, Isles aux Grues, l'Islet, St. Jean Port Joli, Rivière Ouelle et Kamouraska. Au retour il laissera Kamouraska suivant que la marée le permettra et la Rivière Ouelle à 6 A. M. Les LUNDIS et JEUDIS. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 5 juin 1879. 756

AS t. Laurent & Cie, ENCANTEURS et COURTIERS ET MARCHANDS A COMMISSION, ET SEULS FABRIQUANTS de la Peinture Élastique, No. 42, Rue St. Pierre, Basse-Ville QUÉBEC.

LES soussignés donneront une attention spéciale à la liquidation des successions et aussi à la prise d'inventaire sur des cessions faites par les failles. A. St. L. & Cie., ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la supériorité de leur peinture supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché. Elle est d'un beau poli, et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque, par qui ce soit à n'importe quel moment, et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement recommander pour la pierre et la brique, ainsi que pour les toits, hangars, granges, remises, clôtures, etc., etc. Les toits des bâtisses de la citadelle ont été peints et plusieurs autres bâtisses du gouvernement de la Puisseance. En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 25 pour cent, par jour, sur la main-d'œuvre, vu qu'elle est délayée prête à être employée. Un seul gallon couvre 150 pieds. Déliez-vous de la contrefoçon. Les barils seront chargés extra, et l'argent sera remis à ceux qui les rapporteront. L'on pourra se procurer des listes de prix et certificats de cette peinture en s'adressant à notre bureau. MM. J. L. Martineau, No. 43, rue Saint-Pierre, Basse-Ville ; J. E. Martineau, No. 43, rue Saint-Joseph, Saint-Roch ; Joseph Allain, rue Saint-Valier, Saint-Sauveur ; Robitaille & Ficher, No. 1, rue et faubourg Saint-Jean ; V. Bélanger, rue la Fabrique, Québec. ST. LAURENT & CIE. Québec, 2 juin 1879—lan. 776

AS t. Laurent & Cie, ENCANTEURS et COURTIERS ET MARCHANDS A COMMISSION, ET SEULS FABRIQUANTS de la Peinture Élastique, No. 42, Rue St. Pierre, Basse-Ville QUÉBEC.

LES soussignés donneront une attention spéciale à la liquidation des successions et aussi à la prise d'inventaire sur des cessions faites par les failles. A. St. L. & Cie., ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la supériorité de leur peinture supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché. Elle est d'un beau poli, et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque, par qui ce soit à n'importe quel moment, et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement recommander pour la pierre et la brique, ainsi que pour les toits, hangars, granges, remises, clôtures, etc., etc. Les toits des bâtisses de la citadelle ont été peints et plusieurs autres bâtisses du gouvernement de la Puisseance. En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 25 pour cent, par jour, sur la main-d'œuvre, vu qu'elle est délayée prête à être employée. Un seul gallon couvre 150 pieds. Déliez-vous de la contrefoçon. Les barils seront chargés extra, et l'argent sera remis à ceux qui les rapporteront. L'on pourra se procurer des listes de prix et certificats de cette peinture en s'adressant à notre bureau. MM. J. L. Martineau, No. 43, rue Saint-Pierre, Basse-Ville ; J. E. Martineau, No. 43, rue Saint-Joseph, Saint-Roch ; Joseph Allain, rue Saint-Valier, Saint-Sauveur ; Robitaille & Ficher, No. 1, rue et faubourg Saint-Jean ; V. Bélanger, rue la Fabrique, Québec. ST. LAURENT & CIE. Québec, 2 juin 1879—lan. 776

AS t. Laurent & Cie, ENCANTEURS et COURTIERS ET MARCHANDS A COMMISSION, ET SEULS FABRIQUANTS de la Peinture Élastique, No. 42, Rue St. Pierre, Basse-Ville QUÉBEC.

LES soussignés donneront une attention spéciale à la liquidation des successions et aussi à la prise d'inventaire sur des cessions faites par les failles. A. St. L. & Cie., ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la supériorité de leur peinture supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché. Elle est d'un beau poli, et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque, par qui ce soit à n'importe quel moment, et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement recommander pour la pierre et la brique, ainsi que pour les toits, hangars, granges, remises, clôtures, etc., etc. Les toits des bâtisses de la citadelle ont été peints et plusieurs autres bâtisses du gouvernement de la Puisseance. En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 25 pour cent, par jour, sur la main-d'œuvre, vu qu'elle est délayée prête à être employée. Un seul gallon couvre 150 pieds. Déliez-vous de la contrefoçon. Les barils seront chargés extra, et l'argent sera remis à ceux qui les rapporteront. L'on pourra se procurer des listes de prix et certificats de cette peinture en s'adressant à notre bureau. MM. J. L. Martineau, No. 43, rue Saint-Pierre, Basse-Ville ; J. E. Martineau, No. 43, rue Saint-Joseph, Saint-Roch ; Joseph Allain, rue Saint-Valier, Saint-Sauveur ; Robitaille & Ficher, No. 1, rue et faubourg Saint-Jean ; V. Bélanger, rue la Fabrique, Québec. ST. LAURENT & CIE. Québec, 2 juin 1879—lan. 776

AS t. Laurent & Cie, ENCANTEURS et COURTIERS ET MARCHANDS A COMMISSION, ET SEULS FABRIQUANTS de la Peinture Élastique, No. 42, Rue St. Pierre, Basse-Ville QUÉBEC.

LES soussignés donneront une attention spéciale à la liquidation des successions et aussi à la prise d'inventaire sur des cessions faites par les failles. A. St. L. & Cie., ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la supériorité de leur peinture supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché. Elle est d'un beau poli, et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque, par qui ce soit à n'importe quel moment, et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement recommander pour la pierre et la brique, ainsi que pour les toits, hangars, granges, remises, clôtures, etc., etc. Les toits des bâtisses de la citadelle ont été peints et plusieurs autres bâtisses du gouvernement de la Puisseance. En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 25 pour cent, par jour, sur la main-d'œuvre, vu qu'elle est délayée prête à être employée. Un seul gallon couvre 150 pieds. Déliez-vous de la contrefoçon. Les barils seront chargés extra, et l'argent sera remis à ceux qui les rapporteront. L'on pourra se procurer des listes de prix et certificats de cette peinture en s'adressant à notre bureau. MM. J. L. Martineau, No. 43, rue Saint-Pierre, Basse-Ville ; J. E. Martineau, No. 43, rue Saint-Joseph, Saint-Roch ; Joseph Allain, rue Saint-Valier, Saint-Sauveur ; Robitaille & Ficher, No. 1, rue et faubourg Saint-Jean ; V. Bélanger, rue la Fabrique, Québec. ST. LAURENT & CIE. Québec, 2 juin 1879—lan. 776

\$10 A \$1.00 DEPOSES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant toute chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers, 17, Rue Wall, New-York. Québec, 5 mars 1879.—lan 710

Oct. Lemieux & Cie., ENCANTEURS & EVALUATEURS, SALLES D'ENCAN : Rue et Faubourg Saint-Jean. QUÉBEC.

OCT. LEMIEUX & Cie., recevront à leurs salles d'encan des marchandises et effets de toutes sortes ; feront des encans à domicile, des sous huit jours de leur réception, les marchandises qui leur seront expédiées. Attention personnelle !—Condition libérales !—Réglement immédiat ! Québec, 20 mai 1879. 759

IMPORTANT !

QUAND vous visitez la cité de New-York, épargnez-vous les frais d'express pour transporter vos bagages et de voitures de louage, en vous arrêtant à la GRAND UNION HOTEL, presque en face du Grand Central Depot, 350 chambres élégantes réduites à \$1 et au-dessus par jour. Genre européen. Élévateur. Restaurant approvisionné de ce qu'il y a de mieux. Voitures, omnibus et chemin de fer aérien, de l'hôtel à tous les dépôts. Québec, 20 mai 1879—lan. 765

CHEMIN DE FER Q. M. O & O DIVISION DE L'EST. Changement d'Heures REDUCTION DES PRIX.

A commencer de LUNDI, le 19 MAI 1879, les Trains en cette Division. Train Express. Accommodation. Laissera Québec..... 2.20 P. M. 6.15 P. M. Arr. à 3 Rivières..... 5.10 P. M. 11.20 P. M. Laissera 3 Rivières..... 5.25 P. M. 3.15 A. M. Arriv. à Hochelaga..... 8.50 P. M. 8.40 A. M. Connexion certaine à la Jonction de St. Martin avec l'Express du matin pour Ottawa. AU RETOUR. Train Express. Accommodation. Laissera Hochelaga... 4.10 P. M. 6.10 P. M. Arrivera à 3 Rivières. 7.45 P. M. 11.30 P. M. Laissera 3 Rivières... 8.00 P. M. 4.30 A. M. Arrivera à Québec... 10.45 P. M. 9.00 A. M. Les trains laissent la station Mile End dix minutes plus tard, et arrivent à la station Mile End dix minutes plus tôt. BILLETS en vente au bureau de Starnes, Leve & Alden, en face de l'Hôtel St. Louis, et à la Station de Québec. Réduction pour le fret et le trafic des Passagers ! Les tarifs d'été sont maintenant en force, et l'on peut se procurer des billets de retour à tous les principaux endroits de la ligne, à des prix remarquablement bas. On pourra s'adresser à l'agent général des passagers, dans la station, pour obtenir des billets de changement pour ceux qui, désirant passer l'été à la campagne, aimeront à profiter des trains du matin et du soir. Prix du fret toujours aussi bas que par n'importe quelle autre ligne "Voiturage" à Montréal ! On a pris des arrangements avec les charretiers de la Compagnie du Télégraphe de District à Montréal, pour faire transporter les passagers et les bagages depuis les stations de Mile End et d'Hochelaga jusqu'à tout chemin de fer, vapeur, hôtel ou résidence privée dans les limites de la cité aux prix de Pour une personne 35 cts. Pour une famille, deux personnes ou plus, par tête 25 cts. On peut se procurer des billets de voiture au Bureau, en face de l'Hôtel St. Louis, et du conducteur sur le train entre la Jonction St. Martin et Mile End. Pour information au sujet des taux, etc., s'adresser à J. T. PRINCE, Agent général des passagers. QUÉBEC. Les Trains circulent sur le temps de Québec : Québec, 16 mai 1879—lan.c 735



TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, JUIN 1879.

ARRIVÉE.	MALLES.	CLOTURE.
A.M. P.M.	ONTARIO.	A.M. P.M.
8.00	Ottawa, par chemin de fer (a)	1.45
	6.15
8.00	Province d'Ontario (a)	1.45
	6.15

QUEBEC.

8.00	Arthabaska, Sherbrooke, Lennoxville, Isl. Pond, Township de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)	6.15
	6.15
8.00	Station de la Chaudière, et Cité de Montréal, et Ouest par chemin de fer, tous les jours	1.45
	6.15

et Sorel, par chemin de fer, tous les jours

1.45

Montréal, Trois-Rivières, Sorel, Batican, St. Pierre les Bequets, par le bateau

4.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30

8.30

8.30

8.00

8.00

8.00

8.00

8.00

10.30